

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

OFFICE PLAST

Siège social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB- B.P 156- 9070 BEJA

La société Office Plast informe ses honorables actionnaires et le public que son conseil d'administration, lors de sa réunion en date du 02 Avril 2026 a examiné l'activité de la société au cours de l'exercice 2025 et a arrêté les états financiers relatifs à cet exercice qui font ressortir les principaux indicateurs suivants :

- Chiffre d'affaires HT de 34 324 370 DT contre 34 926 218 DT en 2024
- Total bilan de 47 112 477 DT contre 46 946 360 DT en 2024
- Résultat d'exploitation : 2 411 949 DT contre 2 719 039 DT en 2024
- Résultat net avant sinistre : Résultat bénéficiaire 122 346 DT
- Perte extraordinaire suite à l'incendie : < 1 536 480 DT>
- Résultat net y compris sinistre : Résultat déficitaire < 1 414 134 DT> contre 355 335 DT en 2024
- Le résultat enregistré est principalement dû au sinistre d'incendie survenu dans les locaux de stockage le 25/06/2025 qui a causé des pertes entre Stock et Immobilisation d'un montant de 5 745 501DT.
- Les primes d'assurance perçues ont couvert, à ce jour, un montant de 4 209 020DT en attendant de clôturer définitivement ce dossier.

Par ailleurs, le conseil a décidé de :

- convoquer une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 avril 2026 à 16h00 à Hôtel Novotel Tunis Lac
- convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 29 avril 2026 à 17h00 à Hôtel Novotel Tunis Lac à l'effet de délibérer sur l'augmentation du capital selon deux opérations successives d'un montant total de 7 331 082 DT portant le capital de 14 662 164 DT à 21 993 246 DT :

1ère Opération : Une augmentation du capital par émission de 3 665 541 actions nouvelles à souscrire par les anciens actionnaires et porteurs de droits de souscription à raison d'une (01) action nouvelle pour Quatre (4) actions anciennes.

Le prix d'émission comprendra la valeur nominale plus une prime d'émission qui sera fixée par l'AGE.

2^{ème} Opération : Une augmentation du capital pour émission de 3 665 541 actions nouvelles à attribuer gratuitement à raison d'une (1) action pour cinq (5) actions anciennes et nouvelles. L'augmentation par incorporation de réserves (actions gratuites) se fait après l'augmentation en numéraire

Les actions nouvelles porteront jouissance à compter du 1er janvier 2026

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.